

Nom de l'employeur

N° de contrat

N° de sous-groupe

Nom

Prénom

Numéro de sécurité sociale

La personne assurée est-elle apte à exercer une activité professionnelle ? Oui Non

Changements

Changement d'état-civil

Marié(e) Divorcé(e) Veuf/ve Partenariat. enregistré Partenariat. séparé judic. A partir du :

Nouveau salaire AVS annuel

A partir du :

Salaire annuel effectif en CHF

(en cas de changement pour une durée inférieure à un an, prière d'indiquer le salaire pour une année entière)

Oui

Changement du taux d'activité

 %

Interruption de la perception du salaire / Congé non rémunéré

Début :

Fin :

Reconduction de manière inchangée

Interruption du processus d'épargne

Suppression de la couverture

En cas de congé non rémunéré, veuillez nous confirmer l'existence d'une assurance par convention.

Changement de catégorie

à partir de :

Nouvelle catégorie

Obligation d'assistance

Avec obligation d'assistance

Suppression de l'obligation d'assistance

Valable à partir de :

Autres

Lieu

Cachet et signature de l'employeur, voire de la Fondation

Date